

ASCC

Titre Professionnel Agent de Sécurité conducteur de chien



Objectifs de la formation :

> Permettre la certification du binôme Maître/Chien conformément aux dispositions obligatoires à partir du 1^{er} janvier 2010 pour exercer en activités de sécurité privée conducteur de chien.

Former et qualifier les conducteurs de chien à remplir les différentes missions

Titre professionnel certifié de niveau V inscrit au R.N.C.P. par arrêté du 24 janvier 2008

Public concerné :

Nouveaux entrants dans les métiers de la sécurité privée conducteur de chien.

PRE REQUIS :

Avoir l'aptitude préalable à la mise à l'emploi.

Avoir obtenu la carte professionnelle ou l'autorisation préalable à l'entrée en formation auprès de la préfecture.

Posséder un chien de plus de 12 mois tatoué, vacciné, ne figurant pas sur la liste dangereuse de la première catégorie. Savoir lire, écrire et parler le français. Savoir compter.

Matériel pédagogique et technique :

Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes, vidéo projection, aire d'entraînement, matériel d'entraînement canin, box d'attente, aire de feu permettant des exercices d'extinction sur feu réel. Un document de référence sera remis à chaque participant en cours ou à l'issue de la formation.

Durée :

300 heures dont examen

12 participants maximum

Programme de la formation :

Communication et relations humaines :

Se présenter et assurer l'accueil, la relation client et visiteur
Rendre compte aux services compétents et aux administrations
Connaissances des moyens de communication et sa mise en pratique

Domaine général de cynophile :

Anatomie, sémiologie, physiologie, psychologie, les hygiènes, réglementation, les races, la cynophilie Française et la S.C.C, les règles et les bases du dressage, les études et les comportements, la relation du binôme dans sa fonction.

Domaine pratique cynophile :

Maîtrise du chien et exercice pratique de discipline et d'obéissance
Préparation du binôme aux épreuves incluant la partie défense
Contrôle et maîtrise du chien dans la partie défense et intervention
Travail du binôme en cas pratique, interpellation, interception dans le cadre réglementaire.
Scénario opérationnel et mise en scène

Evaluation : Jury civil et administratif

Epreuves écrites : Connaissances générales
cynotechnique et législative
Epreuves pratiques : Maîtrise du chien, CSAU et mise en situation

Méthode et organisation :

La formation est basée sur une alternance de théorie et de pratique.

Tarifs et planning:

Nos tarifs de formation sont consultables sur notre site Internet :

<http://www.guards-formation.com> dans la rubrique « Devis en ligne ».

Les dates de formation sont également consultables sur notre site Internet dans la rubrique « Formations ».

Contacts :

Stéphane BROSSIER

Tél. : 02 47 49 36 37

stephane.brossier@guards-formation.com

Aurélien PENAUD

Tél.: 02 47 49 36 35

aurelie.penaud@guards-formation.com

Guard's Formation

Sécurité - Incendie - Santé - Habilitations
électriques - Levage - Chantier

